

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 1^{er} octobre 2009 à 20h00, au bureau de la Ville, au 1048, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph, (Québec).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
- Madame Vivian Viviers, directrice générale

ABSENCE MOTIVÉE : Monsieur Claude Lessard, conseiller

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes présentes et déclare cette séance ouverte.

7981- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 1^{er} octobre 2009 après en avoir retiré le point 10.

7982- Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 14 septembre 2009

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 14 septembre 2009, tel que soumis.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

7983 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil puisque les documents n'étaient pas disponibles.

7984– Certificats de crédits disponibles

Ce point est également reporté à la prochaine séance du conseil puisque la réunion actuelle est tenue le premier jour du mois.

7985 - Rapport de l'inspecteur

M. Denis Bourgault dépose son rapport du mois de septembre démontrant l'émission de permis pour une valeur totale de 80 200 \$.

M. Bourgault dépose également un rapport concernant l'examen de certaines fosses septiques et mentionne qu'il faudrait peut-être en vérifier au moins deux (2) pour cette année soit celles des 246 et 248 Chemin Thomas-Maher dont nous n'avons pas beaucoup d'informations.

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur et l'autorise à prendre les moyens nécessaires pour que les deux cas soumis concernant les fosses septiques soient vérifiés à l'aide d'experts.

7986 - Rapport de la directrice générale

Début des plans pour internet

Mme Viviers mentionne qu'elle a parlé à M. Laflamme de R.H.S. Télécom qui demande si nous prévoyons commencer les travaux l'an prochain pour l'internet puisqu'il pourrait dès à présent commencer à faire faire les plans et si nous avons la subvention nous pourrions commencer dès le mois d'avril sans avoir le délai de deux mois d'attente pour la confection des plans. De plus, ce dernier demande si, avant la fin de l'année 2009 nous pouvions avoir du câblage à un taux beaucoup moindre à cause de la parité avec le dollar américain, nous serions intéressés à acheter le câble puisque nous pourrions probablement économiser environ 30 000 \$. Il nous en avisera avant de le faire puisqu'il aura besoin de notre signature. Les membres du Conseil sont d'accord à la condition d'être prévenus à l'avance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

7987- Internet haute vitesse

Mme Viviers explique aux membres du Conseil qu'elle a reçu une confirmation du gouvernement provincial qu'un montant de 156 419 \$ nous est réservé pour notre projet jusqu'au 31 décembre 2009. On nous demande cependant de déposer notre projet auprès d'Industrie Canada pour pouvoir obtenir une subvention du gouvernement fédéral.

Mme Viviers a commencé à travailler sur ces formulaires qui sont très complexes et difficiles d'accès puisque nous n'avons pas la haute vitesse mais elle verra à compléter le tout avant la date butoire du 23 octobre 2009.

7988 –Dossier du presbytère

Madame Viviers a discuté du dossier avec M. Gagnon de l'Archevêché qui est responsable de ce dossier. Ce dernier demande un peu de temps pour répondre à notre lettre du 18 septembre dernier par laquelle nous confirmions nos intentions de mettre fin au bail du presbytère. Il doit recommuniquer avec nous dans les prochaines semaines.

Les membres du Conseil demandent à M. Denis Bourgault de faite une évaluation sommaire de la bâtisse et des travaux à y effectuer et de nous faire rapport lors de la prochaine réunion.

7989 -- Levée de la séance

Il est proposé par M. Jacques Tessier appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 20h30.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire